

Salaire et frais du président et chef de la direction – 3e trimestre 2021-2022

Salaire, indemnités et allocations annuelles (2021-2022)

- Le salaire, les indemnités et les allocations annuelles du président et chef de la direction de la SQDC sont établis selon le décret gouvernemental 164-2019, daté du 27 février 2019.

- [Lien vers le décret](#)

Frais liés au déplacement

- 3e trimestre 2021-2022 (du 12 septembre 2021 au 1er janvier 2022 selon les périodes comptables de la SQDC)

Frais de déplacement au Québec*

Description	Date	Hébergement	Repas incluant repas avec invités	Transport
Conférence sur le commerce numérique	2021-11-03	- \$	17,38 \$	18,70 \$
Semaine de formation en succursale	2021-10-11	- \$	30,14 \$	- \$
Semaine de formation en succursale	2021-10-12	- \$	36,29 \$	- \$
Semaine de formation en succursale	2021-10-13	- \$	33,40 \$	- \$

*Il s'agit des frais qui ont été remboursés au cours de cette période comptable.

Frais de fonction*

- 3e trimestre 2021-2022 (du 12 septembre 2021 au 1er janvier 2022 selon les périodes comptables de la SQDC)

Description	Date	Coût
Repas avec invités		N/A
Frais de repas dans le cadre de ses fonctions et réunions internes		
Rencontre de travail et familiarisation - cadres de succursale	2021-10-11	54,42 \$
Rencontre de travail et familiarisation - cadres de succursale	2021-10-12	55,54 \$
Rencontre de travail et familiarisation - cadres de succursale	2021-10-13	50,43 \$
Rencontre de travail et familiarisation - cadres de succursale	2021-10-14	77,68 \$

*Il s'agit des frais qui ont été remboursés au cours de cette période comptable.

Véhicule de fonction*

- 3e trimestre 2021-2022 (du 12 septembre 2021 au 1er janvier 2022 selon les périodes comptables de la SQDC)

Description	Essence	Entretien	Location
Véhicule	623,03 \$	5 221,84 \$	4 507,79 \$

*Il s'agit des frais qui ont été payés au cours de cette période comptable.
